



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

2.1 ADOPTION DE LA PROCÉDURE DE HUIS CLOS PAR VOIE AUDIOVISUELLE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2020-108 du 30 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 15 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie audiovisuelle. »

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

2.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020, dont les copies conformes ont été signifiées à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

3. RÉSOLUTION

3.1 EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME

Monsieur le maire fait un résumé du processus de recrutement et d'évaluation des candidats pour l'embauche du chargé de projet en aménagement du territoire et en urbanisme. Trois (3) candidatures ont été reçues. Deux (2) candidatures ont été retenues pour la phase finale. Le comité de sélection a retenu à l'unanimité la candidature de monsieur Alain Roch.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la candidature de monsieur Alain Roch au poste de chargé de projet en aménagement du territoire et en urbanisme de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

Le contrat de travail de monsieur Alain Roch fait partie de la présente résolution comme s'il était ici reproduit.

3.2 MODIFICATION DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE L'ANSE-À-LA-CROIX

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de monsieur Allen Perron concernant la demande d'élargissement du Chemin de l'Anse-à-la-Croix.

3.3 DEMANDE DE LOCATION DU TRACTEUR DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis ne peut accepter la responsabilité s'il survenait un événement malencontreux suite au prêt d'équipement, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser le prêt d'équipement.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de décembre 2020, 6 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 126 000,00 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
1	Bâtiment complémentaire	3 000,00 \$	20,00 \$
2	Installation septique	11 000,00 \$	1 050,00 \$
1	Nouvelle construction résidentielle	100 000,00 \$	50,00 \$
1	Ouvrage de captage d'eau	12 000,00 \$	525,00 \$
1	Lotissement	0,00 \$	0,00 \$
6	TOTAL	126 000,00 \$	1 645,00 \$

La secrétaire-trésorière et directrice générale indique que 204 permis ont été émis en 2020 pour une valeur de 7 078 202,00 \$.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.1 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2021 POUR L'AGIR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de participation financière pour L'AGIR au montant de 3 890,00 \$.

6. INVITATION

Le conseil n'a reçu aucune invitation.

7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

8. AFFAIRES NOUVELLES

9. CORRESPONDANCE

9.1 Lettre du Club de motoneigistes Saguenay

9.2 Lettre de Robin Potvin

9.3 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 350 039,01 \$.

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
1778	Amec construction	223 215,45 \$	Projet caserne
1779	Services forestiers Amec	137,97 \$	Matériel
1780	Blackburn et Blackburn	680,25 \$	Contrat
1781	Machineries lourdes Réginald Bouchard	41 463,05 \$	Contrat dén. sentiers privés
1782	Canadian Tire	4 186,67 \$	Sel adoucisseur
1783	Club motoneige Saguenay	1 000,00 \$	Subvention
1784	Contrôles AC	1 296,20 \$	Système de ventilation
1785	Déry télécom	237,79 \$	Accès réseau
1786	Fonds de l'information foncière	65,00 \$	Avis de mutation
1787	Japy électrique	117,08 \$	Prise pare inter
1788	Garage SP La Baie	668,08 \$	Entretien camion
1789	Laboratoire Environex	308,72 \$	Analyses
1790	Marché St-Félix	582,85 \$	Matériel/certificats
1791	MRC-du-Fjord-du-Saguenay	11 308,89 \$	Quote-part
1792	Napa	47,87 \$	Pièces
1793	Norda Stelo	440,30 \$	Développement rue Simard
1794	Nutrinor	1 492,32 \$	Diesel
1795	Pétrole RL	368,13 \$	Essence
1796	Pomme F	373,67 \$	Graphisme pub APRLO
1797	Praxair	258,54 \$	Bail
1798	Produits sanitaires Lépine	162,71 \$	Matériel
1799	PG Solutions	1 238,74 \$	Formulaires comptes de taxes
1800	Pierre Richard	500,00 \$	Remboursement dépôt fosse
1801	Robitaille équipements	1 673,58 \$	Couteaux
1802	Sécal instruments inc	2 508,97 \$	Calibration débitmètres

R-2021-01-07

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

R-2021-01-08



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

N° de résolution
ou annulation

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
1803	Services sanitaires R. Bonneau	730,09 \$	Roll-off
1804	Jean-Denis Simard	533,71 \$	Projet Fabrique
1805	Steve Simard	500,00 \$	Remboursement dépôt puits
1806	Vianney Tremblay	500,00 \$	Remboursement dépôt puits
1807	Unigec	3 484,89 \$	Honoraires sécurité publique
1808	3D coupe	474,39 \$	Matériel
1809	Bell mobilité	516,23 \$	Cellulaires
18:0	Hydro Québec	6 297,25 \$	Electricité
	Salaires nets décembre 2020		
Dépôt direct	Salaires nets	24 329,98 \$	Période du 29-11 au 26-12-2020
Dépôt direct	Ministère du Revenu Québec	8 057,35 \$	D.A.S. décembre 2020
Dépôt direct	Receveur général du Canada	3 536,94 \$	D.A.S. décembre 2020
Dépôt direct	La Great-West	4 166,90 \$	Assurances collectives
Dépôt direct	RREMQ	2 578,45 \$	Fonds pension employés
Dépôt direct	TOTAL DÉPENSES	350 039,01 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 11 janvier 2021.

Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Certains contribuables ont écrit des questions.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire

Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.